

**Huit entrepreneurs intéressés à construire le Centre d'apprentissage des métiers de la construction**  
**La soumission la plus basse se chiffre à \$1,742,490**

TROIS-RIVIERES (J.R.L.) — Les membres de la commission du centre d'apprentissage des métiers de la construction de Trois-Rivières ont pris connaissance de huit soumissions pour la construction de l'édifice du futur centre d'apprentissage des métiers de la construction qui sera construit au Cap-de-la-Madeleine.

L'ouverture de ces soumissions a eu lieu, mercredi soir, à la bâtisse industrielle du terrain de l'exposition, et la plus basse a été présentée par l'entreprise John F. Wickenden Co. Ltée, de Trois-Rivières, au montant de \$1,742,490.

Une neuvième soumission présentée par J.P. Morin Ltée n'a pas été ouverte étant parvenue aux membres de la commission avec vingt minutes de retard.

Les autres soumissions ont été présentées par Marcel Gauthier Inc. de Shawinigan, au montant de \$1,799,273; Cap Cons-

truction Ltée, du Cap-de-la-Madeleine, au montant de \$1,823,000; Tellier et Groleau Inc de Trois-Rivières, au montant de \$1,798,000; Delmont Construction Ltée de Trois-Rivières, au montant de \$1,835,000; Constructeur St-Maurice Ltée, de Shawinigan, au montant de \$1,835,000; Page Construction Inc et Janin Construction Ltée, au montant de \$1,848,500, conjointement; J.-Robert Noël Inc, d'Arthabaska, au montant de \$1,781,135.

Aucune soumission n'a été choisie, bien que la plus basse est susceptible d'être choisie, si le soumissionnaire remplit toutes les conditions.

Le gouvernement provincial et les membres de la commission du centre d'apprentissage des métiers de la construction vont examiner ces soumissions avant de décider à quel entrepreneur sera confiée la construction de l'édifice.

Les soumissions ont été ouvertes en présence de M. Pierre Nérin, président de la commission; M. Arthur Lacoursière architecte, de Shawinigan; les représentants de la firme Provencher et Desjardins, ingénieurs en mécanique et en électricité; M. Romuald Lemay, ingénieur en construction; M. C. Chapat, représentant du ministère du Travail; M. Roland Roberge, administrateur du centre d'apprentissage et M. J.M. Dufresne, secrétaire-trésorier, du centre d'apprentissage.

Les directeurs de la commission du centre d'apprentissage des métiers de la construction et les entrepreneurs qui ont présenté des soumissions étaient aussi présents.

Le futur édifice du centre d'apprentissage des métiers de la construction sera érigé sur un terrain acheté par la commission à la ville du Cap-de-la-Madeleine au coût de \$25,000 à proximité de l'école polyvalente en construction dans la ville voisine.

Il est probable que la construction de l'édifice commencera peu de temps après le choix d'une soumission et la signature du contrat.

Les cours d'apprentissage des métiers de la construction sont actuellement dispensés à la bâtisse industrielle du terrain de l'exposition. Cette bâtisse a été louée par la commission à la ville de Trois-Rivières au coût de un dollar. La commission doit chauffer à ses frais l'édifice.

La ville de Trois-Rivières a voulu ainsi, aider la commission pour que les cours d'apprentissage des métiers de la construction puissent être dispensés aux jeunes gens désireux d'apprendre de tels métiers.

Ce sont des cours de plomberie, de ferblanterie, de maçonnerie, de charpenterie et des cours de recyclage dans ces métiers.



IL Y A UN AN AUJOURD'HUI, le pont sur le Saint-Laurent était ouvert à la circulation routière. — Plus de 2,000,000 de véhicules ont emprunté cette traverse pour en démontrer la nécessité absolue. Les experts prévoyaient le passage de 1,200,000 véhicules avec une progression constante d'année en année. (Photo Roland Lemire)

Depuis l'ouverture il y a un an  
**2,000,000 de véhicules ont franchi le pont**

par Claude HEROUX

TROIS-RIVIERES — Le pont sur le St-Laurent était-il une nécessité? Si oui, était-ce une nécessité absolue? La réponse appartient au lecteur et nous lui fournirons quelques statistiques pour qu'il puisse se faire une idée exacte de ce que représente aujourd'hui cette traverse routière reliant les rives nord et sud du St-Laurent.

"Le pont, il nous le faut et nous l'avons. Ce mot d'ordre a été lancé des milliers de fois sur les ondes de la

station radiophonique de CHLN de Trois-Rivières et a provoqué un mouvement de frappe qui n'a cessé de lutter jusqu'au résultat final.

Aujourd'hui, le pont fait l'orgueil de notre région. Est-il un objet de fierté ou une nécessité? Lors de la construction, les experts en circulation routière avaient prédit qu'environ 1,200,000 véhicules passeraient sur le pont au cours de la première année.

Les Aubaines Alimentaires se portent acquéreurs du marché Saint-Pierre  
**Complexe d'alimentation au détail d'une valeur de près de \$5 millions**

par Roger NOREAU — vient d'être effectuée au CAP DE LA MADELEINE — de-la-Madeleine. Cette transaction importante complète un complexe d'alimentation au détail d'une valeur de près de \$5 millions.

Les membres de la famille Leblanc demeurent malgré la fusion, au service de leur clientèle et sont disposés à la mieux satisfaire par suite de la nouvelle transaction.



Un père qui a le bonheur d'avoir un fils à l'université doit avoir nécessairement trois grandes vertus: 1. la foi en son fils; 2. l'espérance qu'il étudiera; 3. la charité de répondre pour lui en signant un billet à la banque. Il lui faudrait ajouter une quatrième; la patience d'attendre le gouvernement, car le prêt ne viendra que 3 à 6 mois après l'échéance du billet échu. On appelle cela de la haute finance!

Le chanoine Arthur Jacob, curé de St-Lazare et ancien curé à Shawinigan-Sud a été hospitalisé en même temps que son ami intime, le sénateur Léon Méthot, c.r. Inutile de dire que les deux amis se sont visités mutuellement à plusieurs reprises pour échanger des souvenirs de jeunesse et sans aucun doute aussi... parler de politique. Le bon curé Jacob a reçu aussi le réconfort de ses confrères du clergé, tout particulièrement, le chanoine Georges Panetton, un autre éminent hospitalisé fut M. Marcel Laflamme. Il a été remplacé dans le 317 par M. Philippe Dion, un ancien contremaître des ateliers du journal Le Nouvelliste.

M. Emmet Boland, ancien membre du conseil municipal, avait rêvé d'être le premier pensionnaire du nouveau foyer Joseph-Denys. Il avait retenu sa place et avait même contribué de ses deniers à la réalisation de ce projet de centre d'accueil pour les vieillards en souscrivant une jolie somme d'argent. M. Boland confiait, il y a déjà quelques mois à Polichinelle, qu'il fut le premier à suggérer à l'ex-premier ministre Maurice Le Noblet Duplessis, l'idée de convertir l'ancien collège Séraphique en foyer pour les vieux. Malheureusement, à cause de son état de santé, M. Boland devra tout probablement renoncer à son beau rêve et demeurer au foyer Bourget, à l'hôpital St-Joseph. Alors que ses forces lui permettaient de sortir M. Boland se rendait tous les jours surveiller les travaux de construction au foyer Joseph-Denys.

La direction de la compagnie "Aubaines Alimentaires" est heureuse qu'un complexe de détail de produits alimentaires de l'ampleur de la nouvelle fusion demeure entre les mains de Canadiens français qui n'ont pas craint d'investir des sommes énormes dans ce commerce. La direction est fière de la confiance que lui accorde la population et se dit confiante dans l'avenir économique de la région.

La progression démographique, économique, commerciale et industrielle du Cap-de-la-Madeleine, a toujours été un pôle d'attraction pour les dirigeants des "Aubaines Alimentaires". C'est pourquoi, ils ont décidé de participer à l'essor du Marché Saint-Pierre, dont la rentabilité ne laissait aucun doute.

Trois ans après, un deuxième magasin était ouvert, rue Sainte-Cécile, dans la cité de Laviolette. La Compagnie n'a pas cessé de prendre de l'expansion depuis ce temps. Présentement, son chiffre d'affaires annuel est de \$4 millions. Avec la fusion du Marché Saint-Pierre, ce chiffre sera porté à environ \$5 millions par année de ventes en produits alimentaires.

L'opération du Marché Saint-Pierre, demeurera sous l'enseignement de la chaîne Métro. Le personnel restera aussi le même.

Les méthodes de vente déjà connues par la clientèle de ce Marché seront conservées. Le magasin est sous la gérance de M. Paul-Emile Lallemant, qui est au service de la population madelaineuse depuis de nombreuses années. Les mêmes chefs de rayons sont toujours à la disposition de la clientèle.

**A la centrale de Gentilly**

**Un père de huit enfants perd la vie tragiquement**

GENTILLY (J.R.L.) — Le premier accident mortel à se produire au chantier de construction de la centrale nucléaire de Gentilly est survenu hier, vers 11:30 hres a.m., lorsqu'un père de famille de 8 enfants, âgé de 38 ans, a été broyé par un pont-roulant hydraulique tandis que son compagnon de travail était légèrement blessé.

M. Claude Bernier, de Ste-Croix de Lotbinière est mort instantanément. Son compagnon de travail, M. Réal Lacroix, 28 ans, célibataire, 1834 rue Notre-Dame, Trois-Rivières, a été blessé au bras droit.

Les deux hommes travaillaient dans la bâtisse de la turbine où ils nettoyaient des rails lorsque l'engin s'est mis en marche et a coincé M. Bernier contre une poutre de la structure d'acier.

Le pont-roulant qui circule sur les rails que les deux hommes nettoyaient pèse plusieurs tonnes.

M. Bernier était un employé temporaire au chantier de construction de la centrale nucléaire. Il avait ordinairement l'occupation de travailler dans le domaine du ciment.

Quant à M. Réal Lacroix, il est employé au même chantier de construction comme simple journalier.

C'est le premier accident mortel à se produire à ce chantier de construction depuis son ouverture en septembre 1966 et, après deux millions d'heures de travail.

Ce nombre d'heures de travail sans accident est supérieur à la moyenne d'heures de travail sans accident observée dans les autres chantiers de construction de la province.

Premier anniversaire — Il y a un an aujourd'hui, soit le 20 décembre 1967, la région du Cœur du Québec se voyait offrir un magnifique cadeau de Noël alors que le pont était ouvert à la circulation. Les faits ont prouvé depuis que les experts s'étaient fourvoyés et que leurs prévisions ont été largement dépassées.

Des 1,200,000 véhicules prévus, une étude a démontré que 2,000,000 véhicules avaient franchi la traverse routière au cours des douze derniers mois. Au cours d'une journée de semaine, entre 10 et 11 hres, il a été démontré que 500 véhicules passaient d'une rive à l'autre et 2,000 aux heures de pointe. Un peu de mathématique permet de conclure qu'il est passé 5,480 véhicules quotidiennement et 228 à l'heure.

Un instrument — Le pont sur le St-Laurent s'est révélé un véritable instrument de développement économique dans une foule de secteurs allant de l'industrie aux sports.

Le port — Il serait impossible d'énumérer tous les secteurs qui ont tiré avantage du pont. Mais le port, la plus grande industrie à ciel ouvert au Cœur du Québec, a su trouver son grain de la traverse routière. Les exportations d'amiante sont devenues les plus importantes à la suite du papier-journal et cette matière se véhicule beaucoup plus facilement de la rive sud à la rive nord depuis que le pont a été construit. De plus, d'autres produits destinés à des villes de la rive sud peuvent être livrés à Trois-Rivières plutôt qu'à Montréal ou à Québec toujours à cause du pont.

Le commerce en général à Trois-Rivières et Trois-Rivières-Ouest a tiré profit de la traverse routière parce que les gens du sud ont envahi en grand nombre les deux villes-sœurs. Par contre, les établissements commerciaux de la rive sud ont profité d'une clientèle venant de la rive nord.

Les sports, les courses sous harnais en particulier, ont augmenté le nombre de leurs clients venant de la rive sud. Les joutes des Lévis de Trois-Rivières, des Rangers de Drummondville, des Bruins de Shawinigan attirent un plus grand nombre de spectateurs soit de la rive nord ou de la rive sud soit que la rencontre soit disputée sur l'une ou l'autre rive.

Les institutions scolaires également à cause d'une grande facilité de déplacements reçoivent un plus grand nombre d'élèves qui auparavant se dirigeaient vers Québec ou Montréal.

Les experts prévoient une progression constante d'année en année dans le nombre de véhicules à parader sur le St-Laurent. Ils se proposent d'entreprendre d'autres études pour démontrer que la traverse routière vaut bien les \$50,000,000 qu'a nécessités sa construction.

**M. Rodrigue Héroux meurt à 79 ans**

TROIS-RIVIERES — M. Rodrigue Héroux, marchand bien connu de notre ville, est décédé subitement, hier, à l'âge de 79 ans. Lors de la conflagration de 1908, le magasin qu'il dirigeait en compagnie de son père, avait été rasé.

M. Rodrigue Héroux ne se découragea pas et construisit un immeuble temporaire, rue Hart, donnant sur le parc Champlain. Quelques années plus tard, il s'installa définitivement rue Hart où le magasin actuel est érigé depuis plus d'un demi-siècle.

**La veille de Noël**

**Les établissements licenciés devront fermer à 22 heures**

TROIS-RIVIERES (J.P.A.) — A l'intention des tenanciers d'établissements licenciés, sans oublier pour autant la nombreuse clientèle qui s'y rend régulièrement, voici un résumé des heures de fermeture et d'opération pour les fêtes de Noël et du Jour de l'An. L'horaire qui suit est établi selon les données du paragraphe (3) de l'article 75 (Q) de la loi de la Régie des alcools du Québec.

Fête de Noël: tous les établissements licenciés devront fermer leurs portes le 24 décembre, à dix heures du soir exactement. La journée de la fête elle-même sera considérée comme celle du dimanche. On pourra donc y être servi de midi à minuit comme c'est le cas à l'an-

née longue pour la journée dominicale.

Jour de l'An: la veille du Premier de l'An sera cette année considérée comme un samedi. C'est-à-dire qu'il sera permis de servir des boissons alcoolisées jusqu'à deux heures du matin de la fête. En d'autres termes, toute la soirée du 31 décembre est disponible comme l'est celle du samedi en d'autres termes. Le Jour de l'An, comme Noël, les heures d'ouverture sont les suivantes: midi à minuit.

Permis spéciaux pour réveillons — Cette année, il ne sera émis aucun permis permettant de servir des boissons pour les réveillons dans les salles ou clubs. En outre, on ne tolérera d'aucune façon la tenue de réveillons dans des salles publiques du 1er à l'heure fixé par la Régie des alcools.

**A TOUS NOS ANNONCEURS**

Nos bureaux et ateliers seront fermés mercredi le 25 décembre et jeudi le 26 décembre à l'occasion de la FÊTE DE NOËL

Les annonces devant paraître vendredi le 27 décembre devront parvenir à nos bureaux avant 5 h. p.m. lundi le 23, et les annonces à paraître mardi le 28 décembre, devront nous parvenir avant 4 h. p.m. mardi le 24 décembre.

Si des preuves sont exigées, une période de 24 heures supplémentaires est nécessaire pour la production de l'impression.

**SENTINELLE**  
L'appareil qui éclaire automatiquement les abords de votre propriété du crépuscule à l'aube.



(Photo JPC)

### Nouvelle convention de travail à la Sylvania

LA COMPAGNIE SYLVANIA ELECTRIC (Canada) Ltée, de cette ville, vient de signer une nouvelle convention collective de travail pour les employés payés à l'heure et d'une durée de trois ans. La convention a été signée mardi soir, en présence des dirigeants des deux parties. Dans l'ordre à la table, Mlle Diane

Carrier, directrice des négociations, M. Claude Allard, président du syndicat et M. Fernand Girard, gérant de l'usine. Debout, même ordre, MM. Jacques Blais, secrétaire, Raymond Healy, directeur des relations industrielles et Guy Lafrenière, contremaître général de l'usine.

Même si les chances sont encore excellentes

# La réalisation de l'aéroport n'est pas encore "dans le sac"

DRUMMONDVILLE (JPC) — M. Robert Malouin, président du comité d'urbanisme au sein de la Chambre de Commerce du comté et l'un des principaux initiateurs du projet de l'implantation de l'aéroport international dans notre région, était le conférencier, mercredi soir au souper régulier du club Optimiste, dont il est un membre.

On avait laissé entendre, dans l'avis de convocation, qu'il y aurait du nouveau pour la circonstance. Dès les premières paroles de M. Malouin, qui arrivait tout juste d'Ottawa avec les membres de son comité de l'aéroport, où ils avaient eu une entrevue avec le ministre fédéral de Transports, les membres présents croyaient devoir apprendre avec certitude que Drummondville avait été choisie comme le site idéal. Ils furent quelque peu déçus, lorsque Robert leur déclara que l'affaire n'était pas encore "dans le sac".

Poursuivant son récit, M. Malouin déclara qu'ils avaient appris qu'une pointe de terre suffisante, entre la rivière Outaouais et le fleuve St-Laurent, pourrait servir de site convenable, puisque lui-même n'en avait jamais entendu parler. Mais, dit-il, il n'y a pas que le côté technique à envisager et c'est pourquoi nous avons insisté auprès de M. Hellyer sur le côté économique, en faisant valoir les avantages que la région de Drummondville possède à ces deux points de vue.

quant à ce premier item. Le deuxième critère est le bruit qui, selon certains, nuirait au développement de la région. Aucun problème de ce côté, a fait remarquer le conférencier, puisque la région projetée est à 60 pour cent boisée, et que les surjets qui utiliseraient l'aéroport, arrêteraient leurs moteurs au-dessus de l'Atlantique.

Critère No. 3, l'accessibilité: Encore là, nous avons démontré que Drummondville est située au centre d'une région desservant au-delà d'un demi-million de population avec la route Trans-Canadienne et la ligne de chemin de fer du Canadien National, de Montréal à Halifax, sans compter la route Trans-Québec qui passera au centre de la ville.

Le critère No 4 prévoit l'accommodation des usagers, des employés et des voyageurs que l'on estime à environ 10,000 avec la possibilité d'augmentation à 40,000 dans un avenir prochain. La construction de l'aéroport dans la région, de dire M. Malouin, éviterait la construction de nouvelles routes et de ponts puisque l'on prévoit la disparition de l'aéroport de Dorval d'ici une dizaine d'années.

Quant au coût de construction et de disponibilité mentionnée au critère No 6, il s'agit dans la région projetée, de terres incultes qui ne demanderaient pas de forts dédommagements, d'autant que les fermiers qui seront déplacés, seront rélocalisés dans un autre endroit plus propice.

Reste la question de topographie, et là encore, la région projetée fournit un sol très solide, et est située dans une région idéale au point de vue météorologique, avec un climat des plus favorables.

En conclusion de son exposé, M. Malouin a déclaré que le projet demande encore beaucoup d'études sous différents aspects, notamment la question économique, qui permettrait à cette région à l'est de la métro-

pole de connaître un développement considérable, puisqu'elle est appelée à desservir une population de plus d'un demi-million de personnes. Cela les maires Matteau de Trois-Rivières, Nadeau de Sherbrooke, Lamontagne de Québec de même que le président du comité exécutif de Montréal, M. Lucien Saulnier, l'ont compris et sont unanimes à appuyer la demande de Drummondville, qu'ils considèrent comme le pôle d'attraction

No 1 au centre du Québec. Même le ministre du Travail, M. Bellemare, a devancé sa pensée lorsqu'il a mentionné en Chambre qu'il accordait son appui à Drummondville comme site idéal de l'aéroport international.

Photo JPC



(Photo JPC)

M. ROBERT MALOULIN, président du comité d'urbanisme au sein de la Chambre de Commerce du comté, et l'un des principaux initiateurs du projet de l'aéroport international dans la région de Drummondville, et au surplus membre du club Optimiste, était le conférencier mercredi soir au souper hebdomadaire. Il a vivement intéressé ses collègues par les dé-

veloppements nouveaux apportés au projet de l'aéroport, arrivant directement d'Ottawa où les membres de son comité avaient rencontré l'hon. Paul Hellyer, ministre des Transports. Dans l'ordre MM. Paul Chabot, qui a présenté le conférencier, Jacques Côté, président par intérim du souper, Robert Malouin et Rémi Blanchard, qui l'a remercié.

## Trente-cinq vols commis au cours de novembre

Drummondville (J.P.C.) — Le rapport des activités du département de police, pour le mois de novembre, indique que 35 plaintes pour vols divers ont été rapportées et soumises à la vérification de la Sûreté municipale et que ces vols ont rapporté \$9,236 à leurs auteurs. Les limiers ont remboursé les plaignants d'une somme de \$6,491.

Les dommages à la propriété se sont élevés à \$1,244 mais après enquête, un montant de \$530 a été rendu aux plaignants. Ce montant de \$1,244 comprend également les délits de fuite, méfaits et autres causes du genre. Quant aux faux chèques, fraude etc., le montant total était de \$341, mais les limiers ont récupéré \$203.90 qu'ils ont remis aux plaignants.

Les accidents — Un total de 138 accidents ont été rapportés aux policiers. Les dommages enregistrés dans ces accidents ont été de \$36,345 avec un mort et cinq piétons blessés et 14

passagers qui ont subi des blessures. Quatre personnes de l'extérieur seulement étaient au nombre des blessés, les autres demeurant tous à Drummondville.

Il n'y a eu aucun incendie d'importance durant le mois. Les dommages encourus au cours d'incendies légers ont été de \$2,000 environ, causés pour la plupart par la fumée et l'eau.

### M. Maurice Larivière élu président

## Ligue de propriétaires à Notre-Dame-du-Bon-Conseil

DRUMMONDVILLE (J.P.C.) — La Ligue des propriétaires de Notre-Dame du Bon Conseil, qui compte maintenant plus de cinquante membres, vient de procéder aux élections de ses officiers pour l'année 1969, à la salle de l'école Centrale. M. Maurice Larivière, qui était président du comité provisoire, s'est vu confier le poste de président officiel.

M. Larivière aura pour le second dans son travail, MM. Gérard Valois, comme vice-président et Louis Rivard, comme secrétaire, en plus de MM. André Degrandpré, Marcel Hou-

le, Edouard Marcotte, Réal Benoit, Jean-Guy Leblanc, Lévis Fréchette et Bruno Jutras, comme directeurs.

M. Pierre Picard, maire de la municipalité du village présent à l'assemblée, profita de la circonstance pour féliciter les nouveaux élus et les assurer de l'entière collaboration du conseil qu'il préside. En l'absence du président de la commission scolaire, il a également offert ses félicitations et sa collaboration au nom de cet organisme.

Recrutement — Le recrutement des membres va bon train, mais la direction de la Ligue n'a pas l'intention de faire du porte-à-porte. Ceux qui désirent se joindre au groupe peuvent s'adresser à l'un des membres de la direction mais de préférence au secrétaire pour obtenir leur carte de membre.

La prochaine assemblée générale a été fixée au 22 janvier prochain, et tous les membres et les intéressés sont cordialement invités à y assister.

### Critères

De plus, a-t-il fait remarquer, M. Hellyer a mentionné sept critères qui seront pris en considération par le comité chargé de déterminer le site de l'aéroport. Ces critères semblent rencontrer tous les points de notre mémoire, ce qui nous porte à être optimistes quant aux chances de devenir le site par excellence de cet aéroport.

Ces critères sont d'abord l'utilisation de l'espace aérien. Si nous comparons les sites de St-Hubert, Cartierville et même New York, nous réalisons avec avantage avec ces endroits

## Dommages de \$600 dans la collision de deux autos

Deux véhicules sont entrés en collision à l'intersection de la rue St-Jean et de l'Avenue St-Laurent à Plessisville. Le chef de la Sûreté municipale, M. Edouard Lebrun, souligne que cet accident n'a fait aucun blessé. Les pertes sont évaluées à \$600 pour les deux voitures impliquées. Le chef Lebrun invite tous ceux qui circulent dans les rues à redoubler de prudence à

cette période-ci de l'année alors qu'il y a beaucoup de va et vient.

Les policiers arrêtent maintenant les conducteurs d'auto-neige qui sont pris à circuler dans les rues avec ces véhicules, déclare le chef Lebrun. "De nombreux avertissements ont été donnés jusqu'à maintenant et ceux qui sont pris en défaut doivent en subir les conséquences, fait remarquer le directeur de la Sûreté municipale.

Dans un autre domaine, le chef Lebrun précise que 18 personnes arrêtées par son service ont comparu lors de la dernière séance de 1968 à la Cour municipale de Plessisville. Les causes ont été entendues devant Me Jacques Gagné, juge de la Cour municipale. Me Jules Belavancé agissait comme procureur de la ville et M. Benoit Laliberté occupait le pupitre du greffier.

### Le député Pinard adresse des vœux de bonne année

## Chaque citoyen doit s'interroger sur ce qu'il peut faire pour aider le Québec

DRUMMONDVILLE (J.P.C.) — Me Bernard Pinard, député du comté de Drummond à la législature provinciale, veut bien présenter ses meilleurs vœux à la population par l'entremise de nos colonnes. Il s'exprime en ces termes: "Bonne et heureuse année!"

Quatre mois qui traduisent de façon simple mais réaliste, les besoins, les craintes, les désirs et les aspirations de tous et chacun d'entre nous au seuil de l'année nouvelle. Nous qui formulons ces souhaits chaque année à pareille époque, nous arrêtons-nous à penser ce qu'ils représentent comme engagement personnel? Bien sûr, nous voulons que l'année soit bonne et heureuse pour les autres comme pour nous-mêmes, mais peut-être l'être vraiment si nous nous contentons d'afficher la plus totale indifférence devant les maux sérieux et inquiétants qui assaillent notre société? Peut-être l'être si nous ne disons mot ou nous ne posons pas le moindre geste, face à l'agitation et à la violence qui imprègnent notre milieu?

Nous voulons que l'année soit bonne et heureuse, mais peut-être l'être réellement si nous n'exerçons pas notre droit démocratique d'essayer de corriger, par les moyens légaux et

constructifs, les choses et les institutions qui ont besoin d'être corrigées? Peut-être l'être réellement si chaque citoyen n'assume pas la plénitude de ses responsabilités et de ses devoirs? Pour ma part, j'estime que le climat social à l'heure actuelle exige que chaque citoyen s'interroge sur la façon dont il peut contribuer à rendre le Québec plus stable, plus pacifique, plus humain et plus prospère. Alors seulement, nous serons conscients de ce que nous pouvons et devons faire pour que la nouvelle année soit bonne et heureuse.

Puisse l'année nouvelle apporter à Drummondville et à notre

région, les industries nouvelles et les investissements publics qui donneront aux travailleurs des emplois stables et rémunérateurs. Enfin, je souhaite que l'année nouvelle nous permette de voir s'implanter dans notre région, le nouvel aéroport international qui sera, sans contredit, la promesse d'un avenir plus brillant et plus prospère pour tous.

A tous mes parents et amis, à tous mes concitoyens du comté de Drummond, je désire offrir mes meilleurs vœux. Que l'année qui vient, comble tous vos souhaits et voit progresser le Québec sous le signe d'une conscience sociale renouvelée.

### Don d'un comité chez les policiers

## Présentation d'une chaise roulante à la jeune Sylvie Savard

DRUMMONDVILLE (J.P.C.) — Le comité de la dystrophie musculaire, au sein de l'Unité des policiers-pupiers de la cité dont le président est le directeur Conrad Proulx, présentera dimanche après-midi à 15 heures, à la salle des délibérations du conseil de la cité, une chaise roulante électrique à la jeune Sylvie Savard, âgée de 14 ans, et atteinte de dystrophie musculaire.

Cette cérémonie se déroulera au cours de la fête du Père Noël des policiers, qui recevra tous les enfants des membres

de l'Unité. Cette fête est patronnée par l'Unité des policiers qui a fait don au comité de dystrophie de cette chaise roulante, et s'inscrit dans le cadre des activités sociales de l'Unité.

Ces réalisations de fin d'année sont sous la présidence du lieutenant-inspecteur André Houde, président du comité de bienfaisance au sein de l'Unité des policiers, du policier Gérard Lefebvre président de l'Unité et du directeur Conrad Proulx, président du comité de dystrophie musculaire de l'Unité des policiers de Drummondville Inc.

Joyeux Noël  
Bonne Année  
**CAISSE POPULAIRE STE-THÉRÈSE**  
Aide Kincaid, gérant  
511, Lindsay Tél.: 478-4916  
Drummondville

Joyeuses Fêtes

À tous les employés du textile de la région et à tous les autres membres de notre union, nous souhaitons Bonheur, Joie et Prospérité.

**UNION DES OUVRIERS DU TEXTILE D'AMÉRIQUE**  
Wilfrid Essiembre, gérant  
Agents d'affaires: Émile Dion, Jean-Paul Latour, Gérard Bouclair,  
Secrétaire: Marcelle Lupien et Monique Pluteau.  
414, rue LINDSAY DRUMMONDVILLE 478-2559

Joyeuses Fêtes à nos Sociétaires.  
**CAISSE POPULAIRE ST-JOSEPH**  
Renard Massin, gérant  
222, St-Marcel 478-1443  
Drummondville

Paix et Joie à nos Sociétaires  
**CAISSE POPULAIRE ST-PIERRE**  
Yvon Lozeau, gérant  
50, NOTRE-DAME DRUMMONDVILLE 472-2232

JOYEUX NOËL et une BONNE ANNÉE!

Miroirs de première qualité et de toutes grandeurs. Vitres à la caisse de toutes grandeurs. Devantures, d'établissements commerciaux. Dessus de bureaux. Portes pour bains et douches. Portes et fenêtres Russes. Spécialité: vitres d'automobiles de toutes grandeurs.

**VITRERIE SMITH GLASS**  
CIE LTEE  
Claude Tessier, gérant.  
740, boul. St-Joseph Drummondville Tél.: 472-3319

Heureuse Fête de Noël  
**CAISSE POPULAIRE ST-FRÉDÉRIC**  
Fédération Smith, gérant  
CAPITAL SOCIAL ET PRÊTS  
100, Place Girouard Drummondville 478-2555

Nous aimerions suspendre une carte vous offrant nos Meilleurs Souhaits des Fêtes. Bonne Année à tous les automobilistes.

**JOHN MILLEN DRUMMONDVILLE Limitée**  
Claude Gaudet, gérant  
Pièces d'automobiles de toutes marques  
Service d'usinage complet.  
275, DORION DRUMMONDVILLE 478-1306

Joyeuses Fêtes à tous

**Héroux-Thibodeau AUTOMOBILE**  
2, boul. Bernard Drummondville Tel.: 478-1396

JOUR DE JOIE ET DE PAIX  
Que Noël apporte du Bonheur et de la Joie à tous nos membres.

**CAISSE POPULAIRE ST-SIMON**  
Roch Bourgeois, gérant  
975, rue Ste-Thérèse Drummondville 478-4635



LA BÉNÉDICTION DU JOUR DE L'AN des enfants, par le père et la mère, devrait redevenir plus populaire. Tel est le désir qu'ont exprimé les évêques de notre province. Sur la photo, M. et Mme Jos Côté de Victoriaville, illustrant ce qui devrait se passer dans toutes les familles chrétiennes, le matin du Jour de l'An.

**Un désir des évêques de la province**

**L'épouse pourrait se joindre au père pour la bénédiction du Jour de l'An**

VICTORIAVILLE (R.L.) — Les évêques de la province de Québec ont exprimé le désir que la coutume de la bénédiction du Jour de l'An soit gardée et renouvelée.

Cette bénédiction des enfants par leurs parents est une prière que les parents adressent à Dieu, source de toute bénédiction, lui demandant d'accorder ses dons aux enfants.

Jusqu'à présent, on a parlé de bénédiction paternelle. Il serait souhaitable que l'épouse se

joigne à son mari pour bénir les enfants, puisqu'elle partage avec lui toutes les responsabilités familiales. Ce geste doit être posé dans un climat de foi et de recueillement.

Les parents bénissent en faisant le signe de la Croix au-dessus de la tête des enfants, pendant que l'un d'entre eux ou les deux ensemble, disent la formule suivante: "Que Dieu Tout-puissant vous bénisse, Père, le Fils et le Saint-Esprit."

On peut aussi utiliser la prière suivante, qui est récitée par les deux époux ou par un seul: Père très bon, nous te rendons grâce de nous avoir révélé ton amour par ton Fils Jésus; regarde avec bienveillance nos enfants que voici; sois avec eux chaque jour de cette nouvelle année; accorde-leur la santé, la paix et le bonheur; garde-les dans ton amour et daigne les bénir. Nous te le demandons par le Christ, Notre-Seigneur, Amen.

Les parents bénissent en faisant le signe de la Croix au-dessus de la tête des enfants, pendant que l'un d'entre eux ou les deux ensemble, disent la formule suivante: "Que Dieu Tout-puissant vous bénisse, Père, le Fils et le Saint-Esprit."

**Le rôle d'évaluation étant augmenté**

**Réduction du taux de la taxe à Plessisville**

PLESSISVILLE (G.A.B.) — Le conseil municipal urbain de Plessisville a adopté un budget de \$630,203 pour 1969 et diminué de 27 pour cent le taux de la taxe foncière. Ce taux était de \$1.10 par \$100 d'évaluation en 1968 et il a été fixé à \$0.80 pour l'an prochain.

Dans leur budget pour 1969, les édiles municipaux prévoient un léger surplus de \$162. La taxe foncière rapportera \$188,453 au taux de \$0.80 par \$100 d'évaluation, sur un montant imposable de \$23,556,700. Les revenus de l'aqueduc sont estimés à \$155,000. Du côté de la taxe de vente, on attend \$170,000. La taxe locative donnera \$35,000. On prévoit que \$4,000 seront perçus en amendes par la police. Les loyers d'usines rapporteront \$13,000. Des sommes totalisant \$15,000 sont attendues en subventions. La taxe linéaire rapportera \$9,500. Des entrées sont prévues pour \$7,000 pour la taxe d'amusement. Quant à la taxe d'affaires, le montant prévu est de \$6,000.

Ce sont là les chiffres en évidence du côté des revenus, dont le total figure pour \$630,203 au budget pour l'année 1969. L'augmentation est de près de \$50,000 sur le budget de 1968 qui était de \$583,575, budget qui avait été préparé par l'administration du maire Collin.

Le total des dépenses prévues au budget pour 1969 est de \$630,045, au conseil municipal de Plessisville. Les montants en évidence sont: \$176,750 pour l'administration générale, \$157,494 pour l'aqueduc, \$121,200 pour la voirie, \$23,250 pour les égouts, \$50,611 pour les loisirs, la santé et l'assistance, \$27,325 pour l'urbanisme, \$49,800 pour le service de la police, \$8,210 pour la brigade des incendies. Sur proposition de M. Gérard Goulet, on a retenu les services de M. Jean Roy comme vérificateur pour 1969.

Commentaires du maire  
Après la présentation de ce budget record, de \$630,203 et la

Ces décisions ont été approuvées par Son Honneur le maire M. Marcel Collin ainsi que par les échevins, MM. Paul-Maurice Jutras, Roger Dubois, Marc-Aurèle Bergeron, Roger Marcotte, Irénée Boivin, M. Gérard Goulet a fait enregistrer sa dissidence.

décision prise par le conseil municipal de réduire de 27 pour cent le taux de la taxe foncière. Son honneur le maire M. Marcel Collin a donné quelques précisions aux représentants des services d'information.

Le premier magistrat de Plessisville a déclaré que le taux de \$0.80 adopté pour 1969 à l'article de la taxe foncière, était l'équivalent de celui de \$1.10 qui était en vigueur en 1968. Il justifie cette remarque sur le fait que le nouveau rôle d'évaluation, préparé au cours des derniers mois, donne une augmentation de plus de six millions sur le rôle précédent.

Ce nouveau rôle établit à \$23,556,700 la valeur des propriétés imposables alors que cette valeur figurait pour un peu plus de dix-sept millions sur le rôle en vigueur lors de la préparation du budget pour l'année qui

prend fin. C'est sur le nouveau rôle de \$23,556,700 que le calcul de la taxe foncière à \$0.80 par \$100 sera fait par M. Benoît Liberté, secrétaire-trésorier.

A ces explications, Son Honneur le maire M. Marcel Collin a ajouté que c'était avec une certaine satisfaction que lui-même et ses collègues de l'hôtel de ville présentaient un tel budget à la population. Il a attiré l'attention sur le fait que, malgré une augmentation de près de \$50,000 dans les dépenses prévues, une réduction de 27 pour cent dans le taux de la taxe foncière, il avait été possible de présenter un budget équilibré.

"C'est grâce à l'honnêteté, à la compétence, et à la clairvoyance des membres du conseil municipal qu'un tel budget a pu être préparé", a conclu le premier magistrat de Plessisville.

**Certains mouvements sont peu connus**

VICTORIAVILLE (R.L.) — Certains mouvements existent à Victoriaville et pourtant restent ignorés du public.

Le travail se fait dans l'ombre mais n'en est pas moins efficace. Citons par exemple, l'Ordre de St-François.

Cet ordre de spiritualité groupe une fraternité d'hommes et de femmes qui veulent approfondir leur vie chrétienne et former une famille.

L'organisme existe dans la paroisse St-Gabriel-Lalemant.

Cette fraternité franciscaine a aussi pour but d'approfondir l'Évangile et de prendre contact avec une certaine simplicité de vie.

Selon St-François, le luxe est relatif et cet ordre franciscain

possède une constitution dont les règlements sont basés en vue d'approfondir et de vivre le christianisme selon les valeurs de St-François, soit la manière dont il a vécu son Évangile. Les membres de la fraternité se réunissent mensuellement.

Récemment, le Père Raymond Simoneau a donné deux jours de retraite.

La première journée, il a expliqué certains passages de l'Évangile et pratiqué une révision de vie. Le lendemain une messe et une homélie avaient lieu à l'église St-Gabriel.

Deux nouveaux membres ont alors adhéré à l'organisme, soit Mme Zacharie Roy et M. Robert Beauchesne.

**L'abbé Jacques Cloutier se rend à la mission nicolétaine au Brésil**

VICTORIAVILLE (R.L.) — L'abbé Jacques Cloutier, vicaire à la paroisse Ste-Famille de Victoriaville depuis deux ans,

partira le mois prochain pour la mission nicolétaine au Brésil. Il ira exercer son ministère à Guimaraes, petite ville très pauvre dans le nord du Brésil. Il ira rejoindre les rangs de l'équipe nicolétaine de missionnaires, qui comprend actuellement cinquante de religieux, religieuses, prêtres laïcs.

L'abbé Cloutier est âgé de 27 ans seulement. Originaire de South-Durham, près de Drummondville, il a été ordonné prêtre le 10 juin 1965 à Nicolet.

Il fut vicaire à Warwick pendant un an et est à la paroisse Ste-Famille depuis le mois d'août 1966. Il s'occupait du service de préparation au mariage sur le plan régional, des Pionniers et des Scouts, des Lacor-

daire, de la Garde paroissiale et de la catéchèse aux écoles.



Abbé Jacques Cloutier actuellement en repos dans sa famille en attendant de partir, au début de janvier, pour le Brésil.

**Un véritable circuit organisé cet hiver**

**Une compétition provinciale d'autos-neige à Plessisville**

MONTREAL (R.L.) — Lors d'une conférence de presse tenue à l'hôtel Sheraton Mont-Royal, dans la métropole, nous avons appris que les coureurs d'autos-neige du Québec seraient les premiers à posséder un véritable circuit organisé cet hiver. En effet cet hiver sera disputé pour la première fois le circuit d'autos-neige O'Keefe du Québec, une série provinciale

de compétitions sanctionnées par l'Association canadienne de l'auto-neige.

Pour notre région (les Bois-Francs) la compétition aura lieu à Plessisville en février.

Grâce à la commandite de la Brasserie O'Keefe, les clubs membres de l'ACAN ont organisé 10 courses régionales de vitesse dans les différentes zones

de l'Association à travers la province, durant les mois de janvier, février et mars. Le point de mire de ces courses sera la tenue de championnats provinciaux de vitesse et de slalom.

Les meilleurs coureurs de l'année au circuit de vitesse, dans les courses de zone et au championnat provincial, seront déterminés d'après un système de points cumulatifs attribués tout au long de la saison. La brasserie commanditaire offrira \$9,000 en bourses au cours de l'année et les clubs organisateurs y ajouteront près de \$2,000 en médailles de championnat.

Ce circuit inscira maintenant l'auto-neige comme l'un des grands sports de compétition, a déclaré M. Adélard Ratelle, président national de l'Association canadienne de l'auto-neige.

**Les endroits**

Le circuit ouvrira ses activités le 26 janvier prochain, avec le championnat de la zone 1 (Bas St-Laurent) à Rimouski et de la zone 8 (Abitibi) à Maniwaki, pour prendre fin le 16 mars avec celui de la zone 10 (Côte Nord) à Hauterive.

Les autres compétitions auront lieu le 2 février à Plessisville (zone 3 Estrie-Bois-Francs), le 9 février à St-Raymond de Portneuf (zone 2, Lévis-Québec) et à Chicoutimi (zone 9, Saguenay) le 15 février (zone 7, Hull-Ottawa) et le 2 mars à Grand'Mère (zone 4, Mauricie) et à Valleyfield (zone 5, Montréal).

La bourse totale remise dans chaque zone sera de \$500, redistribués entre les différentes classes inscrites pour le premier, deuxième et troisième, qui recevront également des

médailles d'or, d'argent et de bronze de l'ACAN.

Le championnat de vitesse O'Keefe du Québec, doté d'une bourse de \$2,000, aura lieu le 23 février à St-Henri de Lévis; le championnat de slalom, prévu pour le 16 février, se tiendra à Ste-Agathe, avec un enjeu de \$1,000.

Tout coureur d'auto-neige possédant sa carte de coureur de l'ACAN est éligible à s'inscrire à ces différentes épreuves. Pour faciliter la tâche des coureurs, l'ACAN enverra sur les lieux de chaque compétition un officiel de l'Association, qui pourra remettre des permis à des conducteurs qui ont l'expérience nécessaire mais qui ne sont pas encore licenciés par l'ACAN.

L'auto-neige est rapidement devenue depuis quelques années le sport le plus populaire de l'hiver avec environ 100,000 adeptes au Québec seulement. Une grande sécurité sera apportée aux spectateurs par les promoteurs de ce circuit de courses d'auto-neige.

Des nouvelles autos-neige avec moteurs permettant facilement d'atteindre les 100 milles à l'heure, offriront sans aucun doute un spectacle aussi étonnant que les courses d'automobiles, avec sécurité maximum, autant pour les coureurs que pour les spectateurs.

**Plessisville**

En plus des journalistes de la région et de MM. Jacques Pellerin et Sylvio Tremblay, de la brasserie O'Keefe, on remarquera à cette conférence de nouvelles M. Lucien Vaillancourt du club d'auto-neige de Plessisville, et un autre membre de la direction du club.

**Etape importante visant à réduire la consommation de boissons et de drogues**

VICTORIAVILLE (R.L.) — Parlant en Chambre ces derniers jours, le député provincial du comté d'Arthabaska, M. Roch Gardner, a souligné que la présentation et l'étude de la loi concernant la création officielle de l'Office de prévention et du traitement de l'alcoolisme et des autres toxicomanies constituait un événement au sujet duquel la population d'Québec pouvait se réjouir.

"L'adoption de cette loi marquera certainement un pas important dans l'action gouvernementale visant à prévenir la consommation abusive des boissons alcooliques et des diverses drogues, ainsi qu'à traiter ceux qui sont en état de sujétion et de dépendance vis-à-vis ces produits", a souligné M. Gardner.

"Il est à espérer, qu'ainsi, le gouvernement du Québec sera, plus que jamais dans le passé, en mesure de faire face à un problème trop souvent méconnu ou négligé, mais qui n'en est pas moins d'une extrême gravité sur tous les plans et auquel il faut absolument au nom du bien commun, apporter une solution.

Il est aussi à espérer que l'adoption de cette loi permettra davantage au gouvernement de contribuer à unifier les efforts qui se font en ce sens depuis plusieurs années déjà, et de collaborer au travail des organismes privés, tels que l'Association Lacordaire et les Alcooliques Anonymes par exemple, en les faisant bénéficier des travaux de recherche, de la documentation disponible et des services de spécialistes qualifiés.

\$80 millions à la RAQ  
Après avoir longuement discuté sur l'importance du problème de l'alcoolisme au Québec, le député d'Arthabaska a mentionné: "Le gouvernement du Québec retire au-delà de \$80 millions de bénéfices nets provenant des ventes de la Régie des Alcools. Or, tout le monde admet qu'il lui en coûte au moins deux ou trois fois plus pour payer les frais d'hospitalisation et de traitement des alcooliques, des frais de service social, pension et autres.

Pourquoi ces bénéfices ne seraient-ils pas consacrés à une information objective, sérieuse et continue du public sur l'alcool et les drogues, dans tous les médias d'information, les écoles, etc? En restreignant la publicité alcoolique et en favorisant par tous les moyens possibles l'information du public sur l'alcoolisme et les autres toxicomanies, le gouvernement fera vraiment un travail complet et efficace." de conclure le député unioniste.

**Des messes rythmées à Laurierville**

L'AURIEVILLE (G.A.B.) — L'organisation de messes rythmées est un projet qui est étudié par les autorités religieuses de Laurierville. La réalisation d'un tel projet a pour but principal d'intéresser davantage la jeunesse aux messes dominicales, tout en permettant aux adultes de s'adapter plus facilement au renouveau qui se manifeste dans les cérémonies religieuses.

Selon M. l'abbé Gilles Joncas, curé, le projet de messes rythmées sera réalisé par étapes si une décision affirmative est prise à ce sujet.

D'autre part, M. l'abbé Gilles Joncas précise que de nombreux intéressés de Laurierville ont profité d'une série de cours sur la musique liturgique. Ces cours ont été donnés à Plessisville et concernaient toutes les paroisses des environs. Le groupe de Laurierville qui a pris part à ces séances était l'un des plus représentatifs de la région concernée.

Le pasteur spirituel de Laurierville ajoute que ceux qui ont profité de cette formation spéciale sont de précieux collaborateurs auprès des paroissiens lors des cérémonies religieuses qui se déroulent à l'église.

**Plusieurs messes de minuit à Noël**

VICTORIAVILLE (R.L.) — Comme par les années passées, les fidèles de Victoriaville et d'Arthabaska auront plusieurs choix pour l'assistance à la messe de minuit, cette année.

Voici la liste de tous les endroits de Victoriaville et d'Arthabaska où il y aura des messes de minuit à l'occasion de la fête de Noël.

Arthabaska: Eglise, Ecole Notre-Dame des Bois-Francs et salle de l'école Mgr Côté.  
Paroisse des SS Martyrs:

Eglise et sous-sol de l'église.

Paroisse Ste-Victoire: Eglise, centre civique, école le Manège et l'école secondaire des garçons.

Paroisse St-Gabriel: Eglise et sous-sol de l'église.

Paroisse Ste-Famille: Eglise, sous-sol de l'église et école Ste-Famille.

Paroisse Notre-Dame de l'Assomption: Eglise, sous-sol de l'église et école Notre-Dame de l'Assomption.

**Franc... Parler**

VICTORIAVILLE (R.L.) — A la demande des résidents des secteurs Bellevue et Belvédère, l'échevin Henri Hamel a fait une demande à la table du conseil en vue de doter ce secteur d'une patinoire publique. La demande de l'échevin Hamel a été rejetée par tous les autres échevins qui siègent avec lui. Les citoyens des secteurs concernés sont enclins à se demander si une histoire de vengeance, à la suite d'un référendum non accepté pour la construction de maisons-appartements dans leurs arrondissement, ne serait pas à la base du refus des échevins. Il serait dommage qu'il en soit ainsi car en définitive, ce sont les enfants qui souffriront de cette absence de patinoire publique.

Les Dames patronesses de Victoriaville, dont la présidente est Mme Robert Allie, visiteront mercredi après-midi les personnes âgées de l'Ermitage St-Joseph. A chaque année, à l'occasion de Noël, les Dames patronesses vont recréer les vieillards en apportant des cadeaux personnels pour chacun.

La fonderie universelle de Victoriaville inaugure cette année son club quart de siècle destiné aux employés ayant 25 ans et plus de service. Lors de la soirée spéciale, qui aura lieu demain soir à la salle du clocher, des montres seront offertes aux employés de 25 ans et plus de service. Un employé, M. Poiras compte 50 ans de service.

Comme par le passé, la Société d'horticulture de Victoriaville organise pour tous ses membres son concours de décorations de Noël. Un prix sera décerné au gagnant de chacune de ces trois classes: arbres, décorations de porte, ensembles décoratifs. Tous les citoyens peuvent participer au concours en devenant membres de la société.

Un autre restaurant qui se spécialise dans la cuisine italienne, est sur le point d'ouvrir ses portes. Ce restaurant qui est situé sur la rue Notre-Dame, est en face de l'église Sts-Martyrs et portera le nom de restaurant Italia.

Le centre d'auto-neige familial Scorpion est présentement ouvert. Les heures d'ouverture sont du lundi au vendredi, de 14 à 17 heures, le samedi de 13 heures à 23 heures et le dimanche de 13 heures à 22 heures. Un gardien est sur les lieux.



Pour être bien informé, lisez chaque jour, au petit déjeuner

**LE NOUVELLISTE**



# ÉDITORIAL

## Session mémorable à plus d'un titre

La troisième session de la vingtième législature qui s'est terminée mercredi soir à Québec restera mémorable à plus d'un titre.

Commencée le 20 février dernier par M. Daniel Johnson, elle s'est poursuivie le 22 octobre avec M. Jean-Jacques Bertrand après l'ajournement d'été, pour finalement se terminer avec M. Maurice Bellemare qu'on se plaît à décrire de plus en plus comme "l'homme-orchestre de l'Union Nationale".

Cette très longue session qui s'est étendue sur une période de 107 jours a également donné lieu à une abondante législation: 99 bills publics et 43 bills privés. Nous pouvons très certainement affirmer que l'Union Nationale a de loin connu sa meilleure performance depuis son retour au pouvoir en 1966.

Enfin plusieurs lois adoptées au cours de cette session feront époque dans les annales politiques du Québec. C'est ainsi par exemple que cette session a vu l'assassinat de la Chambre haute, cela après une existence de 101 ans. Depuis au moins une trentaine d'années et plus particulièrement depuis dix ans, la survie du Conseil législatif était constamment menacée. Tous les partis politiques proniaient sa disparition dans leur programme électoral mais sans jamais y donner suite.

Parmi les autres lois importantes adoptées, il faudrait mentionner celle qui se rapporte à la création du poste de protecteur du citoyen, celle qui a vu naître un ministère provincial de l'immigration et enfin cette autre qui prévoit la création de l'université du Québec.

On constate que ces principales lois sont le reflet des promesses électorales de l'Union Nationale. L'opposition libérale déplore l'absence de mesures législatives touchant l'économie. Nous devons malheureusement reconnaître que la grande faiblesse de l'Union Nationale s'est précisément fait sentir dans ce domaine.

Bien sûr, quelques lois importantes se rapportant à l'économie ont été votées lors de la première partie de la session, comme par exemple la loi de l'aide au développement industriel régional, la loi destinée à stimuler l'industrie et la loi de l'Office de planification. Ces lois devraient provoquer un certain réveil dans nos régions malheureusement trop oubliées. Toutefois, on attend toujours les premiers résultats concrets. Lors de la seconde partie de la session, nos législateurs ont voté une loi qui amène l'établissement par Sidbec d'un complexe sidérurgique intégré, sans oublier la création d'une Société du parc industriel du centre du Québec, à Bécancour plus précisément. Voilà deux autres mesures qui devraient, à long terme, provoquer une relance économique.

Somme toute, nous pouvons dire que nos législateurs ont abattu de l'excellente besogne, même si on peut leur reprocher, dans une certaine mesure, d'avoir escamoté plusieurs priorités dont l'épineux problème du chômage.

La prochaine session devrait raisonnablement débiter en février prochain. Tous les observateurs politiques s'accordent à dire que cette prochaine session sera la dernière de la vingtième législature. En effet, le Québec pourrait être convoqué aux urnes dès le printemps ou au plus tard à l'automne 1969. Dans cette éventualité, nous pouvons d'ores et déjà prévoir que la prochaine session en sera une à saveur électorale, c'est-à-dire qu'elle renfermera des mesures populaires.

Même si la session est terminée, nos députés ne seront pas pour autant en vacances puisqu'une dizaine de comités parlementaires continueront à travailler durant cette période inter-sessionnelle. M. Maurice Bellemare avait parfaitement raison de dire que cette nouvelle façon de procéder contribuera grandement à revaloriser le rôle des députés.

Sylvio ST-AMANT

## Une manoeuvre de M. Bennett

Devant le repos obligatoire que doit prendre le premier ministre de notre province, M. Jean-Jacques Bertrand, et qui a imposé la remise à plus tard de la conférence fédérale-provinciale constitutionnelle, le premier ministre de la Colombie Britannique, M. W. A. C. Bennett, qui n'est pas un adepte des sentiers battus des procédés diplomatiques, a cru devoir jeter en pâture au grand public, le mémoire que sa province devait présenter, lundi dernier, à l'ouverture de cette réunion des représentants du fédéral et des gouvernements provinciaux.

M. Bennett a fondé sa décision de rendre public son mémoire en soutenant que les citoyens de sa province et ceux du Canada aussi avaient le droit d'être informés sans plus de retard — même si l'ajournement de la conférence se justifiait pleinement en raison de l'impossibilité du premier ministre du Québec d'y participer — des opinions de la Colombie Britannique dans l'important domaine des matières constitutionnelles.

Notons tout d'abord que la Colombie Britannique juge anticonstitutionnel le projet de loi du gouvernement Trudeau sur les langues officielles. Rien de neuf dans tout cela si ce n'est que cette province constituait avec l'Alberta, le noyau de l'opposition au projet énoncé par M. Trudeau. Mais le plus important du mémoire de la Colombie Britannique — ce qui en constitue l'essence — c'est sa recommandation de redistribuer les frontières des provinces canadiennes.

M. Bennett se fiche passablement de tout ce qui lui semble rompre avec l'aspect pratique d'un problème. Il lui apparaît, comme à bien d'autres, que le Canada compte trop de provinces. Cela crève les yeux. Cette situation ne permet que des efforts trop divisés et de fait de nulle valeur.

Tout d'abord, cette vérité s'était avérée cruciale dans les Maritimes. Pourquoi trois provinces, deux d'importance secondaire — la Nouvelle-

Écosse et le Nouveau-Brunswick — et une troisième, l'Île du Prince-Édouard, qui ne contient qu'une population d'une centaine de milliers d'habitants.

Il y a longtemps qu'on a constaté cette faiblesse des Maritimes et qu'on recherche les moyens d'y remédier. D'abord, on s'arrêta à l'idée d'une fusion totale, mais on en vint rapidement à la conclusion qu'on faisait fausse route. Aucune des provinces maritimes n'était prête à consentir les sacrifices nécessaires. On y est fort jaloux des droits acquis. On semble — si l'on en juge par la dernière réunion des représentants des trois provinces, viser à l'action sur le plan économique.

M. Bennett opte pour le regroupement des provinces des Prairies en une vaste unité. Ce projet a déjà été discuté et assez favorablement accueilli, mais là aussi qui consentira à renoncer à ses droits déjà acquis et dans quelle mesure. Tous consentent à la formule "donnant donnant", mais tous aussi se refusent à tirer les marrons du feu pour le voisin.

Les disparités évidentes dans les niveaux de vie et les chances économiques des citoyens à petit revenu de partout au Canada dominent toute la situation. Et aucun objectif valable n'aura été atteint à moins d'en arriver à une solution de ce problème, selon M. Bennett.

Même si M. Bennett déclare dans son mémoire ne point minimiser "l'importance des questions de langue, de culture et de révision constitutionnelle", il n'en demeure pas moins que l'économie domine selon lui toute la situation.

Hector HEROUX

## le son de cloche DE NOS LECTEURS

### Le ski à Saint-Gérard est vraiment une détente

Nous sommes un groupe d'adeptes du ski. Depuis deux ans déjà, nous fréquentons la station de ski St-Gérard qui pour nous semble le centre de ski familial par excellence.

Nous aimerions par le son de cloche du journal, répondre à ce Monsieur Nelson Ward, concernant la vraie détente qui existe à St-Gérard.

Les vendeurs de billets sont deux personnes très gentilles qui possèdent l'expérience voulue pour le travail qu'elles ont à faire.

Nous n'avons pas vu votre air, mais nous sommes persuadés par votre lettre que vous ne possédez pas la tête pour critiquer si ouvertement et sans ménagement une organisation qui a tant fait pour les sports d'hiver dans la région.

En ce jour du 8 décembre 1968, nous étions quelque deux mille skieurs. Il y a parmi ces skieurs, des débutants, des intermédiaires et quelques experts.

Les débutants savent eux qu'il y a un T-Bar pour eux et ne vont pas s'aventurer sur des remontées mécaniques, qui ne sont pas pour eux. Ce que M. Nelson Ward n'a pas fait, se croyant plus habile qu'il ne l'était.

Nous ferons remarquer à M. Ward que le mot professionnel en ski n'existe pas dans notre région, mais nous possédons des "Experts" en ski.

Pour ce qui est du "sacrage" des dirigeants de la station de ski ont formé une équipe d'hom-

mes capables de répondre aux exigences qu'elles soient de la part des skieurs et l'équipe possède un langage digne de la station, mais d'après M. Ward, il ne semble pas savoir si cela a été entendu dans le public ou par les employés.

Nous sommes persuadés, M. Ward, que vous êtes un jeune blanc bec cherchant à détruire un centre de ski qui est très respectable. Nous considérons que deux mille skieurs par jour sont beaucoup plus en mesure de donner des lignes de conduite. D'ailleurs, nous avons eu la chance de voir sur un bureau de la station, un mémoire fait par deux étudiants du C.E.U. concernant la station de ski lequel a été étudié et mis en pratique par la direction compétente de la station.

Monsieur Ward, nous prenons la liberté de vous dire:

- 1e — Prendre des leçons de savoir vivre
- 2e — Prendre des leçons de ski
- 3e — Essayer d'améliorer par des critiques constructives et non pas par une lettre destructive et irréfléchie
- 4e — Ne pas juger les employés à votre manière, mais prendre en considération qu'ils ont deux mille skieurs à satisfaire et non pas un seul être irresponsable et prétentieux

5e — Apprenez à vous conduire correctement avant de vous aventurer dans des endroits publics

Saint-Gérard l'endroit où les



Le joyeux club de Noël

skieurs ont toujours été considérés et satisfaits. Et nous avons signé:

Maurice Lamothé, Shawinigan  
Raymond Houde, Shawinigan  
Gaston Bourassa, Trois-Rivières

Adélar Del Dugré, Trois-Rivières  
Paul Héroux, Grand-Mère.

## Points de vue de la presse hebdomadaire

### 1968 aura été l'année de prise de conscience partout dans le monde

Si l'un des évangélistes revenait et écrivait ses mémoires, il relaterait quelque chose comme ceci... en ce temps-là, Kossyguine était le grand maître de la Russie; Johnson achevait son règne comme président des États-Unis; Paul VI parcourait le monde pour faire rayonner la religion catholique qui faisait face à la rébellion; les noirs régnaient enfin sur l'Afrique; Nasser, le Chef Senior des pays Arabes, ne pesait pas la montée des Juifs en Israël; du côté de l'Asie, le sang prédominait au Vietnam et Mao était l'idole des jeunes... mais partout, sans

exception, il se produisait des actes de révolte avant comme initiateurs les étudiants des collèges et des universités... même le Grand Charles de Gaulle a revu la menace d'une guerre civile chez les Français qu'il a pourtant sortis du marasme.

Oui, les historiens rappelleront cette année comme une partie de la période noire de l'après-guerre. Tout de même, il faut admettre que nous avons un peu préparé cette situation. En effet, depuis quelques années, la soif de l'argent a fait place à la bonne entente, de soc-

te que c'est à qui tirerait le plus fort sur le sac; ceci nous a amené l'agressivité, la jalousie et l'envie de ceux qui ont du succès. En somme, tout le monde voulait tout avoir sans le mériter et celui qui insultait l'autorité recevait un appui révoltant.

encore un Noël plein d'espoir; l'espérance qui se traduira par un retour à cet amour de la simplicité qui accomplit bien des choses. Nombre de gens se trouvent isolés dans leur action et voient venir Noël avec anxiété, qu'on rappelle le mot de l'homme sage: "On reconnaît le Grand Homme dans la Grandeur de ses petites actions". Faites votre devoir et votre voisin fera mieux le sien et ainsi ce sera un vrai Noël qui peut-être changera tout pour le mieux.

A. McNICOLL  
Les Chutes de Shawinigan

## Un gars pas peureux

Le député conservateur du comté de Joliette à la Chambre des Communes, M. Roch Lasalle, rentre tout juste d'un voyage à Paris où il a participé avec 8 autres députés du Parlement canadien à l'Association interparlementaire "Canada-France". Il a été question des modes de fonctionnement des Assemblées parlementaires, des relations culturelles et économiques, la francophonie et des rapports entre les gouvernements français et canadien. M. Lasalle donnait lundi une conférence de presse où il a indiqué clairement sa façon de penser sur des questions qui préoccupent au plus haut point les Québécois en particulier. C'est un député encore tout bouillonnant de nationalisme de bon aloi que nous avons retrouvé, lundi, après un séjour de 10 jours en Europe. Il convient d'analyser de plus près les considérations du député du comté de Joliette.

D'abord le député Roch Lasalle le continue d'affirmer qu'il est "provincialiste", thème qu'il a développé tout au cours de la campagne qu'il a menée lors des dernières élections. Ce langage dans la bouche du député de Joliette ne nous surprend pas, puisqu'il ne fait qu'enchâsser dans la ligne de pensée de l'homme politique. On pourrait peut-être se demander cependant, comment un député qui siège au Parlement canadien peut concilier son rôle de représentant d'une circonscription située dans le Québec, en dénonçant en même temps la trop grande centralisation d'Ottawa. Mais là encore, il y a moyen de discuter et longuement.

Ce qui nous frappe d'ombée dans les propos du député du comté de Joliette, c'est sa détermination. Nous n'avons pas été tellement habitués à Ottawa à entendre le langage que tient le député fédéral du comté de Joliette. Un certain conformisme, voire même une certaine tranquillité d'esprit étaient le lot

de la plupart de nos députés fédéraux. À l'occasion il y a bien eu quelquefois pour venir nous épater avec la loterie, mais ce devait être comme à la Saint-Jean, le 24 juin, une fusée sans lendemain. De quoi amuser la galerie, rien de plus. Et à part le regrette Georges-Émile Lapalme qui fut pendant cinq ans député de la circonscription québécoise de Joliette à l'Assemblée-Montcalm aux Communes, on ne peut vraiment pas dire que nous avons été gâtés. Nous avons bien eu des députés, comme tous les autres comtés, mais nous pouvons compter sur les doigts d'une main ceux qui sont sortis de l'uniformité.

Tout cela pour dire que le langage du nouveau député de Joliette à la Chambre des Communes apporte quelque chose de neuf auquel nous n'avions pas été tellement familiers. Quand un député fédéral rentrant d'une mission en Europe dans le cadre de l'Association interparlementaire France-Canada, dé-

clare: "qu'il ne peut accepter que la culture au Québec puisse être contrôlée par une majorité à 100 pour cent par Ottawa", voilà du neuf. Le mot est lâché. Roch Lasalle ne donne pas l'impression de vouloir se contenter de pieuses résolutions et de bons vœux de fédéralisme écopé. À l'écouter, il nous donne à penser qu'il voit plus grand que cela. Qu'il ambitionne un avenir un peu plus rassurant pour le Québec à l'intérieur du Canada. Non pas un "statut particulier", comme il l'a expliqué, mais une situation particulière. Pour lui, "le Québec est vraiment différent des autres provinces". Voilà au moins quelque chose de précis. Et c'est là à notre humble avis, qu'il mérite notre admiration pour la ténacité avec laquelle il défend sa position.

Bien entendu qu'il est plus facile à un député de l'Opposition qu'à un député du pouvoir de larguer les amarres, un moment ou l'autre, d'un qui ou

trop souvent les hommes politiques se crament de crainte de sombrer. Combien parmi les autres à Ottawa ont osé prendre position sur des sujets délicats, se contentant plutôt de saluer leurs électeurs entre deux élections. Ce que nous devons retenir de l'attitude du député du comté de Joliette, c'est qu'il place des questions aussi importantes que la culture française au Québec au-dessus des considérations partisanes et de la politécalerie. Ce qu'un premier ministre québécois a falli avoir de la difficulté à commencer, il n'y a pas tellement de temps, alors que se déroulait une élection partielle dans un comté anglo-saxon de Montréal. Mais passons.

Le moins que l'on puisse dire, c'est que le député du comté de Joliette à la Chambre des Communes, a le courage de ses opinions.

C'est un gars pas peureux!  
Gilles MONFETTE  
Joliette Journal

## Le public et la chose municipale

On veut réellement discuter de pollution des eaux, il faut aussi amener sur le tapis la participation industrielle, très importante d'ailleurs. Dans toute cette histoire, il s'agissait avant tout d'un problème de transport et justifié selon nous. C'est un fait que les citoyens qui demeurent dans un quartier résidentiel, ont le droit de dormir en paix et de voir la protection de leurs enfants assurée. En déplaçant le problème soit en amenant la fameuse histoire de pollution des eaux, le Conseil municipal s'est rapidement défilé de la question, en demandant aux citoyens de ne pas porter attention aux propos tenus à ce sujet. Il faut admettre également que le maire Pilon a effleuré le problème du transport

dans le quartier Bel Air, en indiquant que le fait de changer le dépotier à neige de place, n'arrangerait pas les choses. Il a toutefois pris soin d'ajouter que la pollution des eaux n'avait rien à voir avec cette histoire et qu'on voulait mettre en évidence le dérangement causé par le transport des camions. Il reste un fait, c'est qu'en levant la neige dans la rivière St-Maurice, la ville de La Tuque n'aide certainement pas à combattre la pollution des eaux. Il faut bien l'accepter et surtout le dire. On pourrait chercher une autre solution, même si l'on sait que cette action ne constitue pas un facteur de pollution tellement important. D'un autre côté, les citoyens du quartier Bel Air, du moins

ceux qui sont concernés, ont probablement d'excellentes raisons de se plaindre. Personnellement, nous avons reçu quelques remarques, mais pas davantage. Même nous avons suggéré une rencontre massive avec le conseil municipal, soit sous forme de pétitions ou requêtes, ou encore en assistant à une séance régulière.

Le problème a été déplacé et ce n'est pas la première fois. Les citoyens sont libres d'apporter des observations et c'est même un devoir. D'ailleurs, le fait que seulement une dizaine de citoyens assistent aux réunions régulières, indique bien le désintéressement. La chose publique fait partie intégrante de notre vie. Il ne faut pas uniquement élire des représentants, mais

encore mesurer l'intensité de leur travail, et surtout bien analyser les actions posées.

Toute cette histoire de pollution des eaux n'est qu'un exemple bien sûr, mais qui illustre bien la façon d'agir. Nous croyons honnêtement que les revendications doivent se faire à qui de droit et en ligne directe. Les citoyens ne sont-ils pas ceux qui élisent des gens? La vertu de ce principe, ils peuvent demander des comptes.

Mais une participation plus active du public est souhaitable. Des incidents comme celui de la pollution des eaux, ou si on préfère un détournement d'idées pourraient être évités.

Raynald Brière  
L'Echo de La Tuque

## Moi et les autres

Il faudrait être sourd ou aveugle pour ne pas se rendre compte que notre pauvre monde traverse présentement une période d'agitation très intense, au cœur de laquelle se trouve l'action de milliers d'étudiants de dizaines de pays. Nous mêmes n'avons pas échappé à cette marée qui vient on ne sait d'où

et qui nous emporte on ne sait où. Le point culminant au Québec semble alors que des centaines de jeunes de 12 et 13 ans, profitant de la fermeture de plusieurs écoles par suite d'une forte tempête de neige et répondant à l'invitation de leur association étudiante, se sont rués sur le parlement pour protéger les droits de la

langue française, brisant plusieurs carreaux à l'aide de mottes durcies lancées. Visiblement surexcités, dépassés par les événements, les chefs de nos partis politiques se sont alors lancés dans des déclarations nettement émotives, sans avoir pris le temps au préalable d'analyser la situation

Pourtant, quand une masse de jeunes de cet âge se précipitent sur le Parlement d'une nation, il y a de quoi faire réfléchir. Et il est bon alors non pas de frapper au hasard sur les prétendus responsables de cette manifestation elle-même, mais de se demander quelles peuvent être les causes profondes de ce remous qui agite présentement

notre société en général, et le monde étudiant en particulier. C'est de là que sortiront les véritables solutions, capables de régler le problème à long terme et non pas pour quelques semaines ou même pour quelques jours seulement.

Raymond PAGE  
Le Dynamique

## LE NOUVELLISTE

Journal quotidien publié à Trois-Rivières par LE NOUVELLISTE (1967) Ltée

FONDÉ LE 30 OCTOBRE 1920 - TÉLÉPHONE: 376-2501

ABONNEMENT PAR LA POSTE: 1 an 6 mois 3 mois 1 mois

Au Cœur du Québec	12.00	7.00	4.00	1.50
OU IL N'Y A PAS livraison par camelot				
Au Cœur du Québec	23.00	13.00	7.00	3.00
OU IL Y A livraison par camelot				
Ailleurs au Canada et aux États-Unis	25.00	14.00	8.00	3.50
Autres Pays	30.00	16.00	9.00	4.50

AGENCES DE PRESSE: Presse Canadienne, Agence France-Press, Presse Associée, SERVICE DE PHOTO-FAC SIMILE, Presse Canadienne, Presse Associée. Le Ministère des Postes, à Ottawa, a autorisé l'affranchissement en remboursant et l'envoi comme objet de deuxième classe de la présente publication.

Le Canadian Press est seule autorisée à faire emploi pour la publication de toutes dépêches attribuées à la Canadian Press, à l'Association Presse ou à l'Agence Reuter, et de toutes informations qui originent de la salle de rédaction du Nouvelliste. Tous droits de reproduction des dépêches y compris celles de notre salle de rédaction sont réservés.



(Téléphoto: PA)  
LE PILOTE DE LA CAPSULE Apollo 8, James A. Lovell Jr, à gauche, inspecte l'itinéraire qu'il devra suivre lors de son voyage vers la lune à compter de demain. Près de Lovell on remarque son compagnon de route, William A. Anders et à droite à l'arrière, le commandant Frank Borman. Actuellement les membres de la NASA mettent une dernière main en vue de compléter les travaux préparatoires à ce vol spatial.

Tout est prêt pour le vol spatial

# Les Américains s'offrent la lune en guise de cadeau pour la fête de Noël

CAP KENNEDY (AFP) — Les conditions météorologiques seront favorables samedi au lancement de la capsule Apollo-8, à bord de laquelle trois astronautes américains partiront vers la lune qu'ils survoleront les 24 et 25 décembre à une altitude d'environ 100 milles.

Pendant que les techniciens de l'Administration nationale de l'aéronautique et de l'espace se livraient à de minutieux contrôles des trois étages qui constituent l'immense fusée de 363 pieds de hauteur, les trois astronautes, Frank Borman, chef pilote de la mission, et les co-pilotes James Lovell et William Anders passaient une partie de la journée dans un simulateur de vol.

Par ailleurs, Lovell, chef navigateur, a également passé en

revue les manoeuvres à effectuer à bord au cas où les communications entre la capsule et la terre ne fonctionneraient pas pendant le long voyage jusqu'aux abords de la lune, le survol de l'astre et le retour à la terre.

Mme Lovell est venue par avion au Cap Kennedy, avec ses quatre enfants, tandis que les épouses des deux autres pilotes resteront chez elles à Houston, au Texas, et suivront le lancement et le vol d'Apollo-8 à la télévision.

### Solutions de rechange

Bien que tout soit prêt pour le lancement du vol le plus ambitieux, le plus audacieux jamais entrepris par la NASA, cette dernière a cependant mis au point diverses solutions de re-

change au cas où tout ne fonctionnerait pas parfaitement à bord.

Par exemple, si la super-fusée Saturne-5 ne réussit pas à arracher la capsule à l'attraction de la terre, la mission n'en sera pas annulée pour autant. Apollo-8 se maintiendra sur l'orbite d'attente et y restera une dizaine de jours. L'équipage se livrera alors à une série d'expériences analogues à celles effectuées au cours du vol Apollo-7, du 11 au 22 octobre.

Autre exemple: si l'allumage du troisième étage de Saturne a lieu, mais que la poussée dégagée n'est pas suffisante pour amener Apollo-8 jusqu'à la lune, le vaisseau cosmique montera à une altitude de 4.000 milles, soit la plus grande jamais atteinte par l'homme. Il effectuera trois ou quatre révolutions autour de la terre à cette altitude, puis redescendra sur une orbite de 100 à 200 milles et y restera égale-

ment dix jours.

Il pourrait être décidé de propulser le véhicule jusqu'à 60.000 milles d'altitude, puis de le ramener sur terre. Le vol serait alors très court, deux jours au maximum.

Enfin, si des difficultés surviennent aux abords de la lune, il est prévu qu'Apollo-8 contournera cet astre, mais ne se mettra pas sur orbite lunaire.

### Autres mesures

De toutes façons, l'équipage sera en relations constantes avec la terre. L'équipement sera périodiquement vérifié en détail, chaque étape du vol sera suivie d'une "réévaluation", après quoi il sera décidé de poursuivre le plan établi, de le transformer ou de faire revenir l'équipage. Cette division du vol en "plateaux successifs" permet d'assurer une sécurité maximum aux trois cosmonautes.

D'autres mesures de sécurité

ont été mises au point: tout au long du voyage, sauf lors des révolutions lunaires, Apollo-8 sera sur une trajectoire dite de "retour libre", c'est-à-dire que le véhicule, livré à lui-même, se dirigera automatiquement vers la Lune, qu'il contournera, puis repartera vers la Terre. Le risque de voir Apollo-8 se perdre dans l'espace est donc minime. En outre, tout l'équipement vital du véhicule est doublé. Si un appareil cesse de fonctionner, un autre le remplacera immédiatement.

Le principal danger pour les apollotes sera le facteur temps. Alors que, dans tous les vols à équipage précédents, il était théoriquement possible de ramener la capsule sur Terre en une demi-heure à trois heures, il faudra plus de deux jours pour qu'Apollo 8 effectue le voyage retour quand il se trouvera au point le plus éloigné de La Terre 220.000 milles.

## De jeunes contestataires français sont condamnés à diverses peines de prison

PARIS (AFP) — Quatorze jeunes gens "contestataires", qui avaient tenté au mois de juillet dernier d'incendier des commissariats de police, à Bordeaux, avec des cocktails molotov, ont été condamnés à diver-

ses peines de prison par la Cour de sûreté de l'Etat.

Au cours du procès, qui s'est ouvert lundi dernier, les 14 jeunes gens, 11 ouvriers et trois étudiants, avaient reconnu avoir participé à des attentats con-

tre six commissariats de police et un local du Comité de défense de la république. Des peines "exemplaires" pour ceux qui voudraient propager la "révolution" ont été demandées par l'avocat général, qui demandait notamment une peine de six ans de réclusion criminelle aux deux principaux accusés, MM. Lueza et Guinard.

"Ces jeunes gens, c'est tout ce qui nous restera de la révolution de mai", a répliqué la défense.

Ils pensaient que leur vie misérable allait changer. En mai et juin, les voitures flambaient et les commissariats aussi, mais ceux-ci n'avaient pas compris que tout était fini". Les actes pour lesquels les 14 jeunes gens ont été jugés datent de l'été 1968, peu après la "Révolution de mai", caractérisée par de violentes manifestations de rues et une intense agitation sociale.

Selon les Américains

## Les pourparlers de paix pourraient être entravés

PARIS (PC) — Les Américains auraient averti les Nord-Vietnamiens que l'attaque des guérilleros du Vietcong contre Saïgon, la capitale sud-vietnamienne, pourrait entraver les pourparlers de paix et provoquer la reprise des bombardements américains au-dessus du Nord-Vietnam, a-t-on appris hier de

sources nord-vietnamiennes. Ces informations de sources nord-vietnamiennes ont été données après qu'une mission secrète avec les négociateurs américains n'ait pas réussi à briser l'impasse sur la façon d'entreprendre une conférence élargie en vue de mettre fin à la guerre.

## L'épidémie d'influenza fait encore des victimes

NEW YORK (PA) — L'épidémie d'influenza continuait hier à faire des victimes dans tous les Etats-Unis, paralysant les affaires et menaçant de retarder le courrier de Noël.

Le président Johnson, victime lui aussi de la grippe, est hospitalisé à l'hôpital naval de Bethesda, dans le Maryland, et le vice-président Hubert Humphrey se remet de la même maladie, à Phoenix, Ariz. M. Johnson est entré à l'hôpital mercredi matin. M. Humphrey est tombé malade dimanche.

A Washington, le ministre des Postes, M. Marvin W. Watson, a déclaré que l'absentéisme parmi les employés des postes, à cause de la grippe, pourrait ralentir la livraison du courrier des Fêtes.

A New York, où on évalue à environ 300.000 le nombre de personnes qui sont atteintes de la grippe, la vague de froid et la grève des camionneurs qui livrent l'huile de chauffage menacent et d'ajouter de nouvelles victimes au bilan déjà impressionnant de malades.

"Une situation critique d'urgence médicale a été créée par trois facteurs combinés: une épidémie de grippe, de la neige et des températures très froides", a déclaré le Dr Albert M. Schwartz, président de la Société médicale du comté de New York.

Le commissaire à la Santé de la ville de New York, M. Edward O'Rourke, a déclaré que 107 Newyorkais sont décédés des suites de la grippe, la semaine dernière.

Dans le Colorado, le département de Santé a déclaré que la grippe qui sévit actuellement est la pire épidémie depuis 1920. Le département estime à 100.000 le nombre des personnes atteintes à Denver et à 41.000, celles qui ont été atteintes ailleurs dans le même Etat.



(Téléphoto: PA)

## Blessé à l'épaule et à la cuisse

UN RANGER SUD-VIETNAMIEN blessé à une épaule et à une cuisse est transporté par deux autres compatriotes en dehors du champ de bataille. Ce jeune soldat a

été blessé à la suite d'une échauffourée qui est survenu à Dai Loc, situé à quelque 20 milles au sud-ouest de Da Nang.

## UN CADEAU à PRIX SPÉCIAL

pour toute la famille

## Stéréos ou Télécouleurs

# "PHILIPS"

## Télécouleur

Modèle T-128



Téléviseur couleur entièrement automatique. Modèle de table avec trois bases au choix. Présentation élégante en noyer suédois. Nombreux automatismes comprenant l'accord précis automatique, la démagnétisation automatique, le tube-image rectangulaire de 25" à vision directe.

Modèle R-428

Présentation d'une rare distinction avec panneaux avant rehaussés par les grilles en bois. Exécution en finis noyer suédois et noyer lustré. Emplacement spécial permettant d'ajouter un magnétophone. Radio FM/AM avec multiplex et indicateur d'accord AM/FM. Changeur à 4 vitesses avec levier de repérage, moteur à vitesse constante. 2 haut-parleurs de 10" et deux de 3 1/2".

Magasin fermé le 26 décembre

Faites comme nous reposez-vous!

Modèle R-418

Cette luxueuse et imposante console stereo se distingue par son panneau central richement sculpté de motifs floraux. Une telle élégance plaira aux plus difficiles. Bloc d'accord FM/AM avec réglage automatique de fréquence. Changeur automatique à 4 vitesses, radio FM stéréo avec signal lumineux Multiplex. Casier pour ranger les disques ou pour loger un magnétophone à bobines ou à cassettes. Indicateur d'accord AM/FM. Deux haut-parleurs de 10" et deux de 3 1/2".

Modèle R-438

Ce modèle reflète toute l'élégance et le bon goût du style provincial français. Le meuble tout-bois, en beaux contreplaqués, présente des lignes fidèles au style et un fini soigné. Les meilleurs bois, soigneusement assortis, ont seuls été utilisés par les artisans renommés qui ont construit, avec fierté cet appareil luxueux. Il loge un bloc d'accord radio FM/AM avec RAF, un radio FM stéréo avec signal lumineux Multiplex. Un indicateur d'accord AM/FM deux haut-parleurs de 10" pour les basses et deux de 3 1/2" pour les aigues. Casier pour disques ou magnétophone.



**J. N. Beaudoin**  
& CIE LTÉE

676, CHAMPFLOUR

TEL.: 378-5471

TROIS-RIVIERES

Surplus d'élèves et subvention d'équilibre budgétaire

# La régionale Provencher prévoit des revenus de \$4,483,124

NICOLET (R.L.) — La Commission scolaire régionale Provencher, de Nicolet, espère obtenir \$4,483,124 en revenus pour le prochain exercice financier, ce qui représente une augmentation de \$332,116 comparativement aux sommes perçues lors de l'année fiscale 1967-68.

De plus, l'augmentation des revenus, au budget de 1968-69 sur celui de l'an dernier, qui se chiffre à \$781,212, sera occasionnée en grande partie au surplus d'élèves pour la prochaine année scolaire et à la subvention d'équilibre budgétaire générale.

Au chapitre de l'an dernier, la Régionale avait prévu des revenus de l'ordre de \$1,600 alors

que le gouvernement provincial a versé \$271,587. Cette année, la C.S.R.P. espère recevoir \$268,287 du gouvernement provincial pour cet item.

Les autres augmentations substantielles de revenus pour le prochain exercice financier venant du provincial se situent à la rémunération du personnel, à l'éducation permanente et au montant affecté au transport des élèves.

Ce sont en résumé les grandes lignes du budget de revenus de la Commission Scolaire Régionale Provencher, pour 1968-69, tel que présenté à la dernière assemblée du bureau des délégués par M. Roger

Tremblay, secrétaire-trésorier. La Régionale Provencher estime être en mesure de recevoir du gouvernement de la province un montant de \$1,797,471, ce qui représente une augmentation de \$378,320 du montant prévu, lors du budget de 1967-68. En définitive, la commission scolaire régionale a reçu, pour le dernier exercice financier, des sommes totalisant \$1,632,992.

Comme expliqué par M. Roger Tremblay, la principale augmentation se situe à l'item des subventions d'équilibre budgétaire générale, alors que le gouvernement provincial défraye toutes les dépenses des élèves du Séminaire de Nicolet et du Collège de l'Assomption.

La Régionale Provencher prévoit recevoir moins de la moitié du montant reçu l'an dernier. En effet, le secrétaire-trésorier estime que la commission scolaire touchera \$5,950 en 1968-69, alors qu'elle avait touché \$13,368, l'an dernier, après avoir prévu une somme de \$20-140.

Finalement, les autres sources devraient apporter des revenus de \$150 à la C.S.R.P., en 1968-69, alors que seulement \$20 avaient été perçus, l'an dernier. Aucun montant n'avait été pré-

vu au dernier budget pour cet item.

**Gouvernement provincial**

Les principales augmentations de revenus du gouvernement de la province se situent à la rémunération du personnel enseignant et à l'éducation permanente.

Québec devrait verser \$791,888 à la Régionale Provencher pour la rémunération du personnel enseignant et l'organisation du cours secondaire, comparativement à \$738,325 qu'il a versé, en 1967-68. Lors du dernier budget, le montant prévu était de \$725,036.

Au niveau de l'éducation permanente, on prévoit recevoir plus que le double du montant reçu l'an dernier. En effet, un montant de \$65,600 apparaît au budget de '68-69 alors que Québec avait versé \$30,918 l'an dernier, après que la Régionale eut budgété un montant de \$43,885.

Enfin, à l'item du transport des élèves, près de \$44,000 de plus doivent être versés cette année. La Régionale entend recevoir \$347,142 comparativement à \$303,905, après avoir budgété une somme de \$343,856.

Cependant, pour les classes spéciales, la Régionale Provencher espère retirer \$86,700 alors qu'elle avait reçu \$68,800 l'an dernier et qu'une somme de \$108,150 avait été prévue au budget.

C'est en somme les principales sources de revenus que la Régionale Provencher espère retirer afin de financer la prochaine année scolaire.

Lors de l'assemblée du bureau des délégués, à laquelle assistaient 37 personnes sur la possibilité de 96, M. Roger Tremblay a expliqué en détail les revenus et les dépenses prévues au budget de 1968-69.



(Photo La Ré)

LA REMISE D'UN CHEQUE AU HOCKEY mineur de Nicolet a été faite par le club Optimiste de l'endroit, lors de leur dernier souper hebdomadaire. L'organisme local a accordé une somme de \$225 pour venir en aide aux jeunes qui pratiquent le hockey au cours de l'hiver. Sur la photo, de gauche à droite, MM. Jean

Chevalier-Caron, vice-président des Optimistes, Gilles Leblanc, président du hockey mineur de Nicolet, qui accepte le cheque des moins de M. Aimé Chassé, président des Optimistes, Adrien Tardif, directeur du comité des voies et moyens et Pierre Cardinal, également vice-président du club Optimiste de Nicolet.

**Dans la ville de Nicolet**

## Le club Optimiste donne \$225 aux dirigeants du hockey mineur

NICOLET (R.L.) — Le Club Optimiste de Nicolet a fait remise d'une somme de \$225 aux dirigeants du hockey mineur de la ville afin de les aider à financer l'oeuvre qu'ils mènent à bien pour amuser les jeunes durant l'hiver.

C'est M. Gilles Leblanc, de Nicolet, président du hockey mineur de la ville, qui a accepté le cheque au nom de son bureau de direction. La remise lui a été faite par le président du Club Optimiste, M. Aimé Chassé, lors du dernier souper hebdomadaire de l'organisme.

Invité à prendre la parole, M. Gilles Leblanc a remercié sincè-

rement le Club Optimiste pour le beau geste qu'il venait de poser afin d'aider la cause des loisirs chez les jeunes.

On sait que cet organisme local attache une grande importance aux activités de la jeunesse nicolétaine. Après avoir patronné dernièrement la Semaine d'appréciation de la jeunesse, voilà que les Optimistes octroient un montant appréciable au hockey mineur. Nul doute que cet argent sera très profitable aux jeunes nicolétains.

Chandelle  
Par ailleurs, le président du Club Optimiste, M. Aimé Chassé, dans une brève allocution, a tenu à souligner la reconnaissance des Optimistes à l'endroit de la population de Nicolet qui a répondu généreusement à l'ap-

pel de l'organisme lors de sa vente de chandelles de Noël.

Ce fut un succès sur toute la ligne, de souligner M. Chassé, qui a déclaré que la population avait répondu avec un large sourire à la campagne éclair de l'organisme.

Il a également tenu à féliciter tous les membres qui se sont donnés la main pour faire de cette vente de chandelles un succès complet, au cours de la dernière fin de semaine. Il les a remerciés pour le magnifique travail accompli durant ces quelques jours.

Et de conclure M. Chassé: "Il faut que la population de Nicolet sache que le Club Optimiste est heureux de souligner le geste qu'elle a posé en achetant ces chandelles de Noël".

**Avertissement du chef de police**

## Des faux billets de \$10 dans la région de Sorel

SOREL (L.B.) — Le chef de la police de Sorel, M. Théodore Vallée, demande la collaboration de tous les marchands de la région afin d'enrayer un début d'épidémie de faux billets de dix dollars. En effet, depuis quelques jours, une quinzaine de marchands, de taverniers et même de banquiers de la région de Sorel-Tracy se sont vu remettre des faux billets de dix dollars, portant pour la plupart le numéro TE-8621081.

Le chef de police de la ville de Sorel, croit que d'autres billets contrefaits feront leur apparition dans les prochains jours, surtout à l'approche des Fêtes.

Les marchands de la région, sont donc priés de doubler de vigilance afin de ne pas se faire refiler cette monnaie de "singe". Dans le doute, les marchands

peuvent toujours communiquer avec la police de Sorel qui se fera un plaisir de vérifier les billets pouvant paraître suspects.

Le chef Théodore Vallée, de la police municipale de Sorel, demande aux parents d'exercer une plus grande surveillance sur leurs enfants qui s'amuse à s'accrocher au pare-choc arrière des voitures circulant dans les différentes rues de Sorel. Cette pratique "ski-bottine" est dangereuse pour les enfants qui peuvent glisser sous un véhicule en marche sans que le conducteur puisse s'en rendre compte.

Les parents sont donc priés de surveiller d'une façon spéciale leurs enfants pratiquant le "ski-bottine", sport excessivement dangereux, surtout à la suite d'une tempête de neige.

**Joyeux Noël**



Nous souhaitons à tous nos clients et amis, que la joie de NOËL se renouvelle tous les jours de l'année 1969.



**PAUL BLANCHETTE**

Entrepreneur - Briqueteur  
STE-ANGÈLE-DE-LAVAL TEL.: 222-5231  
VILLE DE BÉCANCOUR



**Joyeux Noël Bonne et Heureuse Année**  
Centre d'Achats  
**J.-A. TURCOTTE & Cie**

Mécaniques automobiles - Châssiseries - Ferronnerie - Matériaux de construction - Épiceries - Agent "Snow" - St-Léonard d'Aston Tel.: 393-2004

**Joyeux Noël Bonne Année**



Voici mes vœux les plus sincères pour le Temps des Fêtes que j'offre à tous mes clients et amis, ainsi qu'à toute la population.

**GERMAIN HÉBERT**

REPRÉSENTANT DE  
**CLICHE & ASSOCIÉS**  
ST-LÉONARD D'ASTON



**Nos meilleurs souhaits**

à tous les gens de chez nous et grand merci de la faveur témoignée durant l'année qui s'achève. Que 1969 vous comble de joies et de prospérité!

**JULES PINARD**

Courtier d'assurances agréé  
Casier Postal 60 St-Célestin, Qué.  
Tel.: 229-3636

**Joyeuses Fêtes à tous**  
**Me LAVAL SIMARD**  
Notaire  
437, rue Dauth St-Léonard d'Aston 399-2117

**Joyeuses Fêtes**  
à tous nos clients et amis  
**Hotel Moulin Rouge**  
RESTAURANT SAÛLE-MANGER BAR SALON STATION DE SERVICE 24 heures par jour  
Raymond Côte, prop.

**Nos Souhaits**  
les plus chaleureux à toute la population de Nicolet.  
**ROLLAND LEMIRE**  
Agent des machineries agricoles Ford New Holland  
Vendeur autorisé des fameuses autos-neige Bombardier  
286, NOTRE-DAME NICOLET  
TEL.: 293-4367

**HEUREUX NOËL ET ANNÉE PROSPÈRE**  
**BROUILLARD CHEVROLET OLDSMOBILE INC.**  
Chevrolet - Oldsmobile - Envoy Corvair - Camaro - Camions Chevrolet  
340, ST-JEAN-BAPTISTE NICOLET 293-4404  
Route 3 les 40 Parc d'autos neuves et usagées Tel.: 293-4406

**Joyeuses Fêtes**

**Nos Meilleurs Vœux**  
À l'occasion de Noël et du Nouvel An, que toute la population participe à la joie des Fêtes et réalise une année d'abondance dans la paix et la prospérité. Merci à la population des rives nord et sud de l'encouragement apporté en 1968.  
**CRÉMERIE ST-GRÉGOIRE INC.**  
Marcel Descoteaux, prés.  
Beurre-Frigoire  
St-Grégoire  
Ville de Bécancour

**Joie, Santé, Bonheur et Prospérité...**  
**LORENZO ST-ARNAUD**  
Encanteur licencié, Agent d'immobles.  
ST-WENCESLAS  
TEL.: 3-5-2

**Joie Santé Bonheur**  
**Jean-Paul Poirier Inc.**  
Confection: Hommes Femmes et enfants  
ST-LÉONARD D'ASTON 399-2176

La tradition perpétue heureusement cette coutume des bons souhaits. Les nôtres vous sont offerts; et qu'ils soient conformes à tous vos desirs.

A votre service depuis 1907  
**LA CIE J.U. Levasseur Ltée**  
MARCHANDS GÉNÉRAUX  
SPECIALITÉ: Marchandises sèches en général  
Hardes faites - Chapeaux - Chaussures  
STE-ANGÈLE-DE-LAVAL TEL.: 222-5450